

RE2020
RE 2020
Développement durable & performance énergétique
Nos classes virtuelles

APPLIQUER LA MÉTHODE DE CALCUL DE LA RE2020

1 jour - 7 heures

Num. 30030



Public concerné

Ingénieurs structure, Chargés d'affaires, Chefs / chargés de projet.

Objectif

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser des calculs de performance énergétique et environnementale en conformité avec la RE2020.

Pré-requis

- Être impliqué dans la réalisation de calculs dans le cadre de projets soumis à la RE2020.

Recommandation : Connaissance générale sur les techniques de construction de bâtiments;
Connaissance de la réglementation thermique 2012.

Objectifs pédagogiques

- Rappels des grands principes législatifs et des objectifs de la RE2020.
- Maîtriser les éléments structurants de la méthode et des principes du calcul (notamment champs et périmètres d'application).

IPTIC-Numéro Déclaration d'Activité : 11 75 48018 75 - <https://iptic.fr/>

- Distinguer les types de données d'entrée à prendre en compte
- Effectuer les calculs des postes de consommation et de production d'énergie.
- Maîtriser l'ACV dynamique et le calcul de la contribution aux impacts environnementaux.
- Pouvoir identifier les projets concernés et les étapes d'application.
- Appréhender les scénarios d'usage de la RE2020.
- Rédiger le dossier technique.

Moyens pédagogiques

- Support de cours.
- Diffusion de PowerPoint.
- Exercices et études de cas.
- Documents annexes (glossaire, fichiers Excel, textes officiels, formulaires, etc.).
- Débats, échanges et retours d'expériences avec les formateurs.

Modalités d'évaluation des acquis

- QCM d'évaluation noté en fin de session pour validation des acquis.

Validation

- Feuilles d'émargement individuelles et attestation de formation.

1 – Accueil

Tour de table.

Attentes des participants.

Présentation des objectifs et du programme de formation.

2 – Rappels des grands principes législatifs et des objectifs de la RE2020 :

Rappel du cadre réglementaire et des principes législatifs de la RE2020 :

- Textes réglementaires de la RE2020 publiés (Décret exigences et arrêté méthode) et à paraître (Attestation, Données environnementales, Vérification, Autres typologies de bâtiments).
- Autres textes règlementaires importants : RT 2012, Lois transitions énergétique et climat, Essoc.

Le déploiement de la réglementation selon la typologie des bâtiments et des scénarios d'usage de la RE2020 :

- Application progressive par typologie de bâtiments.
- Evolution des seuils de performance par période au cours de la décennie 2020.

3 – Maîtriser les éléments structurants de la méthode et des principes du calcul (notamment champs et périmètres d'application) :

Les composantes de la méthode d'évaluation de la RE2020 :

- Le champ d'application.
- Les modélisations énergétique et environnementale.
- Les différents contributeurs.
- Les données d'entrée de l'étude.
- Les indicateurs de performances.
- Les principes de calcul des indicateurs énergétique, de confort d'été et environnementaux.

4 – Distinguer les types de données d'entrée à prendre en compte :

Les données énergétiques et environnementales :

- Les différents types et niveaux de données (conventionnelle, spécifique, par défaut).

- Les données environnementales utilisées pour la RE2020
- Les fonctionnalités de la base INIES.
- Les configurateurs.
- La sensibilité des résultats due aux données environnementales.

5 – Effectuer les calculs des postes de consommation et de production d'énergie :

La méthode de calcul énergétique et de confort d'été :

- Les indicateurs Bbio, Cep et Cepnr.
- Le confort estival et l'indicateur DH.
- Le chauffage et le refroidissement.
- L'eau chaude sanitaire.
- L'éclairage.
- Les auxiliaires.
- Les autres usages : spécifiques et déplacements.
- La production locale électrique.

6 – Maîtriser l'ACV dynamique et le calcul de la contribution aux impacts environnementaux :

La méthode de calcul environnemental en analyse de cycle de vie des bâtiments neufs en France avec la RE2020 :

- Les principes et phases d'une étude d'analyse de cycle de vie avec la méthode française d'évaluation de la performance environnementale des bâtiments neufs.
- Les indicateurs environnementaux, statiques et dynamiques.
- Les contributeurs aux impacts environnementaux du bâtiment.
- L'énergie.
- Les produits de la construction.
- L'eau.
- Le chantier.
- La parcelle.
- Les bénéfices & charges.

7 – Pouvoir identifier les projets concernés et les étapes d'application :

La quantification de la performance énergétique et de confort d'été du bâtiment :

- L'objectif et la définition du périmètre de l'étude, la typologie des bâtiments.
- Les données d'entrées du projet.
- La modélisation énergétique du bâtiment.
- Les plans à l'échelle orientés de l'opération, incluant les façades et les coupes, la surface.
- La sélection, le pré-traitement et la déclaration des données dans un outil de calcul.
- Le calcul des indicateurs Bbio, Cep, Cepnr, DH.

La quantification de la performance environnementale du bâtiment :

- L'objectif et la définition du périmètre de l'étude, la typologie des bâtiments.
- Les données d'entrées du projet.
- La modélisation environnementale du bâtiment.
- Les contributeurs énergie, produits de construction et équipements, eau, chantier, parcelle, bénéfices et charges.
- La sélection, le pré-traitement et la déclaration des données dans un outil de calcul.
- Le calcul des indicateurs "statique" et "dynamique" soumis à seuil le et lc et les autres indicateurs informatifs.

8 – Appréhender les scénarios d'usage de la RE2020.

9 – Rédiger le dossier technique :

La restitution du résultat de l'étude énergétique, environnementale et de confort d'été :

- Le résultat du calcul des indicateurs, leurs analyses, les hypothèses et limites.
- La sensibilité des résultats due aux choix de conception.
- La sortie logicielle comprenant le détail de la saisie.
- La revue des données déclarées.

- La restitution des résultats à la maîtrise d'ouvrage concernée.
Dernière mise à jour : 25/03/2025

10 – Évaluation – conclusion

Validation des acquis
Evaluation de satisfaction des stagiaires
Conclusion.

TARIF PUBLIC : 550,00 € HT

TARIF ATLAS : 504,48 € HT

IPTIC-Numéro Déclaration d'Activité : 11 75 48018 75 - <https://iptic.fr/>